



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du Conseil municipal qui aura lieu le 2 décembre 2024, à 19h00, à la salle Buchanan, Centre Lac-Brome, 270, rue Victoria à Lac-Brome.

Toute personne intéressée par cette demande est invitée à assister à cette séance et y présenter ses observations. La personne peut aussi soumettre ses commentaires ou observations au greffier, Me Owen Falquero, par écrit ou par courriel à owen.falquero@lacbrome.ca, au plus tard à 12h, le 2 décembre 2024.

Dérogation mineure no. 637

2, montée des Pins, lot 4 265 792, Zone RFB-3-L17, district de East-Hill

Nature et effets de la demande:

Demande visant à construire un bâtiment accessoire sur un lot contigu à celui du bâtiment principal dont la superficie de ce dernier lot permet l'implantation dudit bâtiment accessoire. L'alinéa 1 de l'article 35 du règlement de zonage no. 596 stipule qu'un bâtiment accessoire peut être implanté sur un lot contigu à celui du bâtiment principal uniquement si le lot de l'assiette du bâtiment principal ne permet pas l'implantation conforme d'un bâtiment.

Donné à Lac-Brome
Ce 14 novembre 2024


Owen Falquero, B.A., LL.B., J.D.
Avocat Greffier